

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2016

INDICATEURS TRIMESTRIELS

AU 30 Juin 2016

(En 1000 DT)

Période	2 ^{ème} trimestre 2016	2 ^{ème} trimestre 2015	au 30 juin 2016	au 30 Juin 2015 (Chiffres certifiés)	au 31 Décembre 2015 (Chiffres certifiés)
1- Produits d'exploitation bancaire	152 913	154 727	300 789	308 795	602 374
• Intérêts et revenus assimilés	101 340	113 317	204 883	227 144	445 804
• Commissions en produits	20 578	18 455	39 468	35 430	71 753
• Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	17 749	16 409	35 214	30 562	62 821
• Gains sur portefeuille-titres d'investissement	13 246	6 546	21 224	15 659	21 996
2- Charges d'exploitation bancaire	82 596	87 537	162 860	173 457	346 439
• Intérêts encourus	80 753	85 677	159 419	169 794	339 200
• Commissions encourues	1 843	1 860	3 441	3 663	7 239
3-Produit Net Bancaire	70 317	67 190	137 929	135 338	255 935
4- Autres produits d'exploitation	357	-84	698	277	1 600
5- Charges opératoires :	25 694	23 988	51 484	46 788	98 190
• Frais de personnel	18 810	17 397	38 453	34 732	73 842
• Charges générales d'exploitation	5 278	5 088	9 633	8 995	17 945
• Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 606	1 503	3 398	3 061	6 403
6- Structure du Portefeuille	-	-	1 606 608	1 369 500	1 476 770
• Portefeuille- titres commercial	-	-	986 545	809 573	905 996
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	620 063	559 927	570 774
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	5 949 144	6 100 492	5 971 463
8- Encours des dépôts	-	-	5 175 824	5 089 757	5 142 391
Dont ;					
• Dépôt à vue	-	-	1 382 324	1 340 260	1 368 092
• Epargne	-	-	1 166 747	1 042 371	1 136 508
• Placement à terme	-	-	2 474 404	2 591 803	2 522 267
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	885 063	928 129	911 881
10- Capitaux propres (*)	-	-	644 357	610 658	644 284

(*) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 30/06/2016 et 30/06/2015 et après affectation du bénéfice au 31/12/2015.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêté, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Entre Décembre 2015 et Juin 2016.

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, ont atteint 5 949,1 millions de dinars, soit une diminution de 22,3 millions de dinars ou 0,4%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 175,8 millions de dinars soit une progression de 33,4 millions de dinars ou 0,7%.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 885,1 millions de dinars compte tenu des nouveaux tirages sur les lignes extérieures et l'amortissement des emprunts Amen Bank.

Durant le premier semestre de 2016

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une régression de 8,0 millions de dinars ou 2,6% par rapport à la même période en 2015.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une diminution de 10,6 millions de dinars ou 6,1%.

Le Produit net Bancaire a atteint 137,9 millions de dinars contre 135,3 millions de dinars soit une progression de 2,6 millions de dinars ou 1,9% par rapport à la même période en 2015.

Ouvertures d'agences :

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2016, Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau par l'ouverture de cinq nouvelles agences à Sousse Bouhsina, Gabes Sud, Sbeitla, Nouvelle Medina et Cité Jardins, ce qui a porté le nombre total des agences à 161 agences.